



E-MAIL: motoclubthouarsais@gmail.com

TÉLÉPHONE: 06 72 83 01 62

ORGANISATEUR TECHNIQUE: LEGERON Eric

N° D'ÉPREUVE FFM: 82 DATE: 27/04/2025

LIEU: THOUARS

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	GIRAULT Patrice	Licence : 158996
Délégué FFM (Président de jury)	GOUX Christian	Licence : 011943
Membre du Jury	GOURMAUD Damien	Licence : 011917
Membre du Jury	BUGEAT Patrick	Licence : 239793
Commissaire technique responsable -	GABRIEL Eric	Licence : 127457
Responsable du chronométrage	NARVOR Lea	Licence : 362572

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

	SIDECAR CROSS ELITE	
AGE DES PILOTES	16 ans minimum*	
AGE DES PASSAGERS	15 ans minimum*	
LICENCES	NCO / Inter / LUE	
CYLINDRÉES	2T : Au-dessus de 350cc à 750cc 4T : Au-dessus de 350cc à 1000cc	
PLAQUES ET NUMÉROS	1	

*La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur/passager.





RÈGLEMENT PARTICULIER 2025 CHAMPIONNAT DE FRANCE SIDECAR CROSS ELITE

ARTICLE 4 I CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôle administratif:

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM
- son CASM.

Contrôle technique :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa (ses) machine(s);
- son équipement <u>obligatoire</u>: casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 I RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 I MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical	DR ZINOUNE Djamal		
Nombre de secouristes	20	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	CHNDS	Temps de trajet (en min)	25

ARTICLE 7 I LE SITE DE PRATIQUE

Acces:	
Nom du site	LES POMMIERS
Adresse	79100 THOUARS

<u>Capacite Sidecar :</u>			
Pendant les essais :	36.		
En manche :	30		

Caractéristiques :

Longueur du circuit	1530
Largeur minimum de la piste	6M
Largeur de la grille	40
Longueur de la ligne droite de départ	80
Nombre d'OCP**Officiels Commissaires de Piste	24



- Rappel: l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.







DATE: 16/04/2025 NUMÉRO: 25/0391







E-MAIL: motoclubthouarsais@gmail.com

TÉLÉPHONE: 06 72 83 01 62

ORGANISATEUR TECHNIQUE: LEGERON ERIC

N° D'ÉPREUVE FFM: 82 DATE: 27/04/2025

LIEU: THOUARS

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	GIRAULT Patrice	Licence: 158996
Délégué FFM (Président de jury)	LAINEY Cyril	Licence : 103761
Membre du Jury	GOURMAUD Damien	Licence : 011917
Membre du Jury	BUGEAT Patrick	Licence : 239793
Commissaire technique responsable -	GABRIEL Eric	Licence : 127457
Responsable du chronométrage	NARVOR Lea	Licence : 362572

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

	QUAD CROSS ELITE	
AGE DES PILOTES	16 ans minimum*	
LICENCES	NCO / Inter / LUE	
CYLINDRÉES	250 cc à 550 cc 2T ou 4T Mono ou bicylindre	
PLAQUES ET NUMÉROS	1	

+ Trophées (Issus du Scratch) :

Junior ----- 16 à 18 ans** Féminine ----- Tout âge Vétéran ----- 40 ans minimum*

^{**} Les pilotes ne devront pas dépasser l'âge maximum au cours de l'année (ne pas avoir 19 ans dans l'année).



^{*} La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur.



RÈGLEMENT PARTICULIER 2025 CHAMPIONNAT DE FRANCE QUAD CROSS ELITE

ARTICLE 4 I CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôle administratif:

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM
- son CASM.

Contrôle technique:

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa (ses) machine(s);
- son équipement <u>obligatoire</u>: casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 I MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical	DR ZINOUNE Djamal		
Nombre de secouristes		Nombre d'ambulance(s)	. 2
Hôpital le plus proche	. CHNDS	Temps de trajet (en min)	. 25

ARTICLE 7 I LE SITE DE PRATIQUE

Accès : Nom du siteLES POMMIERS	Caractéristiques : Longueur du circuit
Adresse79100 THOUARS	Largeur minimum de la piste
	Largeur de la grille40
CAPACITÉ QUAD :	Longueur de la ligne droite de départ 80

Pendant les essais : **36.** En manche : **30.**



Nombre d'OCP* 24



- Rappel: l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

DATE: 01/02/2024 MOTO CLUB THOUARSAIS 79100-THOUARS











E-MAIL: motoclubthouarsais@gmail.com

TÉLÉPHONE: 06 72 83 01 62

ORGANISATEUR TECHNIQUE: LEGERON Eric

N° D'ÉPREUVE FFM: 82 DATE: 27/04/2025

LIEU: THOUARS

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	GIRAULT Patrice	Licence : 158996
Président du Jury ou Arbitre*	GOUX Christian	Licence : 011943
Membre du Jury	GOURMAUD Damien	Licence : 011917
Membre du Jury	BUGEAT Patrick	Licence : 239793
Commissaire technique responsable -	GABRIEL Eric	Licence: 127457
Responsable du chronométrage	NARVOR Lea	Licence : 362572

^{*} Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 I DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉES	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
TROPHEE DES LEGENDES	15 ans	et plus	250 CM3 et plus (année maxi 1985)	engagement uniquement papier directement auprès du club
OPEN	13 ans	et plus	125 cm3 et plus	Engagement en ligne = 40€





ARTICLE 4 I CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa(ses) machine(s);
- son équipement : <u>obligatoires</u> : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, <u>fortement recommandés</u> : protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 I MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

40

En manche:

Nom du responsable médical.	DR ZINOUNE Djamal		
Nombre de secouristes		Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	CHNDS	Temps de trajet (en min)	25

ARTICLE 7 I LE SITE DE PRATIQUE

<i>I</i>	Accès : lom du site	LES F	POMMIER	Caractéristiques : Longueur du circuit	1530
	dresse			Largeur minimum de la piste	6M
				Largeur de la grille	
	<u>Capacité moto :</u>		CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :	Longueur de la ligne droite de départ	80
	Pendant les essais :	46.	Pendant les essais :	Nombre d'OCP*	24



En manche:

- Rappel: l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: 01/02/2025



VISA DE LA LIGUE

DATE: 14/03/2025





DATE: 16/04/2025 NUMÉRO: 25/0391

*Officiels Commissaires de Piste





DATE: 27/04/2025 *LIEU*: THOUARS



HORAIRE 1 groupe side car

HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
13h30 - 20h00	Contrôles administratifs	SAMEDI 26 AVRII	6h30
15h00 - 20h00	Contrôles techniques	SAMEDI 26 AVRIL	5h00
7h00 - 9h00	Contrôles administratifs		2h00
7h00 - 9h00	Contrôles techniques		2h00
8h00 - 8h10	Essais Libres	OPEN	10 min
8h15 - 8h25	Essais Libres	TROPHEE DES LEGENDES	10 min
8h30 - 8h50	Essais Libres	CDF QUAD CROSS ELITE	20 min
8h55 - 9h15	Essais Libres	CDF SIDE CAR CROSS ELITE	20 min
9h20 - 9h30	Essais Chronométrés	OPEN	10 min
9h35 - 9h45	Essais Chronométrés	TROPHEE DES LEGENDES	10 min
9h55 - 10h15	Essais Chronométrés	CDF QUAD CROSS ELITE	20 min
10h20 - 10h25	Test de départs	CDF QUAD CROSS ELITE	5 min
10h30 - 11h00	Essais Chronométrés	CDF SIDE CAR CROSS ELITE	30 min
11h05 - 11h10	Test de départs	CDF SIDE CAR CROSS ELITE	5 min
11h15 - 11h35	Manche 1	OPEN	15 min + 2trs
11h40 - 12h00	Manche 1	TROPHEE DES LEGENDES	15 min + 2trs
12h00 - 13h30	Repas		1h30
13h30 - 14h00	Manche 1	CDF QUAD CROSS ELITE	20 min + 2trs
14h00 - 14h10	Tour de reconnaissance	CDF SIDE CAR CROSS ELITE	
14h10 - 14h45	Manche 1	CDF SIDE CAR CROSS ELITE	25 min + 1tr
14h45 - 15h00	Entracte		15 min
15h00 - 15h25	Manche 2	OPEN	15 min + 2trs
15h25 - 15h50	Manche 2	TROPHEE DES LEGENDES	15 min + 2trs
15h50 - 16h20	Manche 2	CDF QUAD CROSS ELITE	20 min + 2trs
16h20 - 16h35	Entracte		15 min
16h35 - 16h45	Tour de reconnaissance	CDF SIDE CAR CROSS ELITE	
16h45 - 17h15	Manche 2	CDF SIDE CAR CROSS ELITE	25 min + 1tr





DATE: 27/04/2025 LIEU: **THOUARS**

HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
17h15 - 17h40	Manche 3	OPEN	15 min + 2tr
17h40 - 18h05	Manche 3	TROPHEE DES LEGENDES	15 min + 2tr
18h20 - 18h50	Remise des Prix		30 min
18h50	Fin		



DATE: 27/04/2025
LIEU: THOUARS



HORAIRE 2 groupes side car

HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
13h30 - 20h00	Contrôles administratifs	SAMEDI 26 AVRII	6h30
15h00 - 20h00	Contrôles techniques	SAMEDI 26 AVRIL	5h00
7h00 - 9h00	Contrôles administratifs		2h00
7h00 - 9h00	Contrôles techniques		2h00
8h00 - 8h20	Essais Libres	CDF QUAD CROSS ELITE	20 min
8h25 - 8h45	Essais Libres	CDF SIDE CAR CROSS ELITE Groupe A	20 min
8h50 - 9h10	Essais Libres	CDF SIDE CAR CROSS ELITE Groupe B	20 min
9h15 - 9h30	Essais Libres + Chronos	OPEN	5 min + 10 min
9h35 - 9h50	Essais Chronométrés	TROPHEE DES LEGENDES	5 min + 10 min
9h55 - 10h15	Essais Chronométrés	CDF QUAD CROSS ELITE	20 min
10h20 - 10h25	Test de départs	CDF QUAD CROSS ELITE	5 min
10h30 - 10h50	Essais Chronométrés	CDF SIDE CAR CROSS ELITE Groupe A	20 min
10h55 - 11h00	Test de départs	CDF SIDE CAR CROSS ELITE Groupe A	5 min
11h05 - 11h25	Essais Chronométrés	CDF SIDE CAR CROSS ELITE Groupe B	20 min
11h30 - 11h35	Test de départs	CDF SIDE CAR CROSS ELITE Groupe B	5 min
11h35 - 12h00	Manche 1	OPEN	15 min + 2trs
12h00 - 12h20	Manche 1	TROPHEE DES LEGENDES	15 min + 2trs
12h20 - 13h30	Repas		1h10
13h30 - 14h00	Manche 1	CDF QUAD CROSS ELITE	20 min + 2trs
14h 00 - 14h10	Tour de reconnaissance	CDF SIDE CAR CROSS ELITE	
14h10 - 14h45	Manche 1	CDF SIDE CAR CROSS ELITE	25 min + 1tr
14h45 - 15h00	Entracte		15 min
15h00 - 15h25	Manche 2	OPEN	15 min + 2trs
15h25 - 15h50	Manche 2	TROPHEE DES LEGENDES	15 min + 2trs
15h50 - 16h20	Manche 2	CDF QUAD CROSS ELITE	20 min + 2trs
16h20 - 16h35	Entracte		15 min
16h35 - 16h45	Tour de reconnaissance	CDF SIDE CAR CROSS ELITE	•





27/04/2025 DATE: LIEU: **THOUARS**

HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
16h45 - 17h15	Manche 2	CDF SIDE CAR CROSS ELITE	25 min + 1t
17h15 - 17h40	Manche 3	OPEN	15 min + 2t
17h40 - 18h05	Manche 3	TROPHEE DES LEGENDES	15 min + 2t
18h20 - 18h50	Remise des Prix		30 min
18h50	Fin		